

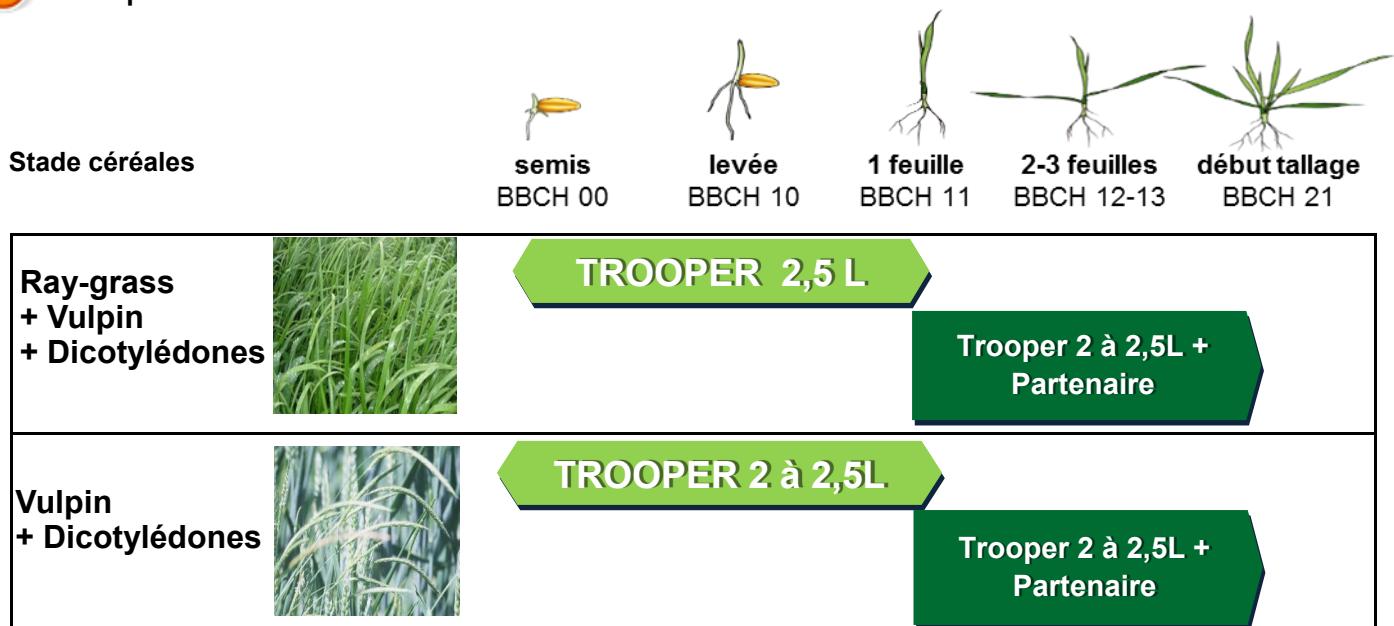
Désherbage céréales : Trooper®

Pour que vos céréales démarrent dans de bonnes conditions, pensez à les désherber dès que possible.

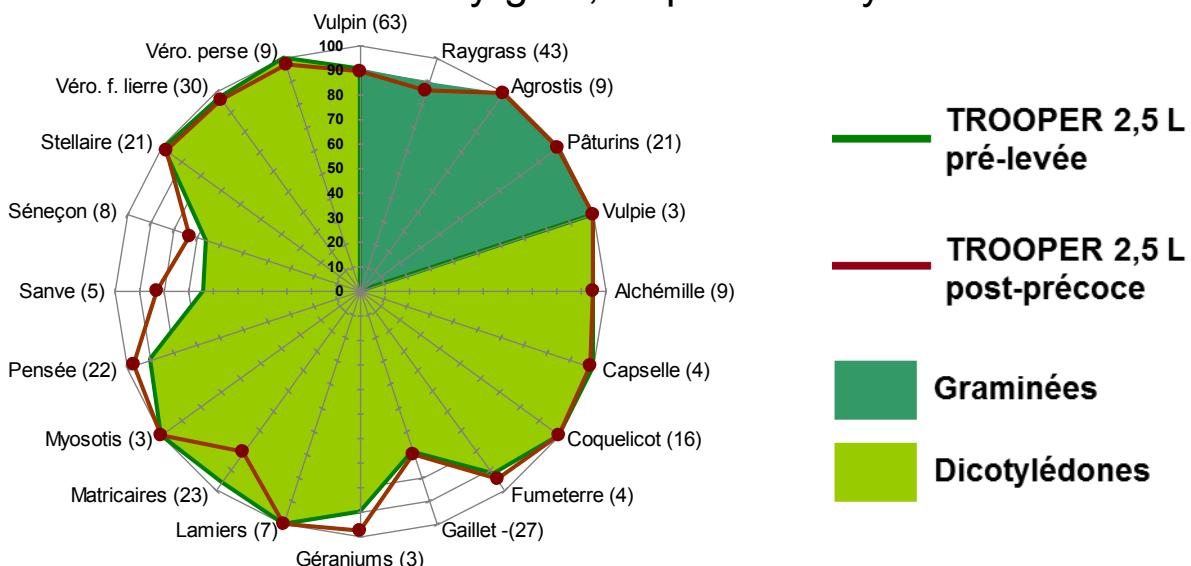
PRE + POST
PRECOCE

TROOPER® : La souplesse d'utilisation en pré et post-précoce

→ Le positionnement à l'automne



→ Une bonne efficacité sur ray-gras, vulpin et dicotylédones



QU'EST-CE QUE TROOPER® ?

Marque déposée BASF	Trooper®
AMM	N° 2090118
Composition	60 g/L de flufenacet + 300 g/L de pendiméthaline
Formulation	concentré émulsionnable (EC)
Usages et doses autorisées	Blé tendre d'hiver, Orge d'hiver et Triticale : 2,5 L/ha
Classement toxicologique	<p>Mention d'avertissement : Danger SGH07 - SGH08 - SGH09 H302 : nocif en cas d'ingestion. H304 : peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 : provoque une irritation cutanée. H400 : très toxique pour les organismes aquatiques. H410 : très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>
ZNT Aquatique	20 mètres
Nombre maxi d'applications	1 par an
Stade limite d'utilisation :	BBCH 25
DRE	24 heures

**Pour toutes informations techniques,
nos experts sont à votre écoute**

► N°Azur 0 810 02 30 33

PRIX APPEL LOCAL

Protection utilisateur lors de la préparation de la bouillie : gants en nitrile EN374, bottes, combinaison de travail polyester/coton (65%/35%) déperlante, blouse Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial.

268CEHE1017NORD - Mars 2018

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez : <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.

Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.bASF.fr et/ou www.phytoData.com

BASF FRANCE SAS – DIVISION AGRO
21 CHEMIN DE LA SAUVEGARDE – 69134 EULLY CEDEX
T. 04 72 32 45 45 – www.agro.bASF.fr

Afin d'assurer la bonne sélectivité de la préparation :

Types de sol:

Traiter sur un sol bien préparé, exempt de grosses mottes et de débris végétaux. Ne pas utiliser sur un sol sableux, un sol hydromorphe ou très caillouteux.

Etat de la culture:

S'assurer d'un semis régulier et de profondeur suffisante (>2,5 cm). Ne pas rouler ou herser la culture dans les jours qui précèdent ou suivent l'application. Dans le cas d'application de post-levée, ne pas traiter sur céréales stressées, déchaussées (par le gel) ou en mauvais état végétatif.

Conditions du milieu:

Ne pas traiter si des pluies importantes sont à craindre dans les jours suivant le traitement. L'humidité du sol, avant et après l'application, optimise l'efficacité de Trooper. Le traitement à des températures proches de 0°C est possible, en évitant les applications en périodes de fortes amplitudes thermiques et de gel intense prolongé.

Contient de la pendiméthaline et du flufenacet - peut déclencher une réaction allergique. Pour les cultures entrant dans la rotation et sur lesquelles la pendiméthaline n'est pas autorisée, respecter un délai de : * légumes racines et tubercules : 190 jours ; légumes bulbes et feuilles : 200 j ; betterave à sucre : 300 j. ; semis d'avoine : 200 j. ; crucifères oléagineuses : 250 j, autres cultures destinées à l'alimentation humaine : 200 jours.